

subsidés pour poursuivre l'étude des crédits du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration?

Des voix: D'accord.

M. Knowles: Jusqu'à sept heures?

L'hon. M. Marchand: Jusqu'à sept heures.

LA PÊCHE

DÉPÔT DU DÉCRET RELATIF AUX COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES

M. D. S. Macdonald (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Avant que la Chambre se forme de nouveau en comité, pourrais-je demander à déposer des exemplaires, en anglais et en français, du décret du conseil C.P. 1967-2025, concernant les coordonnées des points d'où des lignes de base peuvent être déterminées en vertu de la loi sur la mer territoriale et les zones de pêche. (*Applaudissements*)

M. l'Orateur suppléant: La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: Entendu.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre se forme maintenant en comité des subsides.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Batten.

MAIN-D'ŒUVRE ET IMMIGRATION

Administration centrale—

1. Administration, fonctionnement et entretien, \$4,206,600.

M. Woolliams: Monsieur le président, je parlais de mon attitude à l'égard du Règlement. J'abandonne maintenant le sujet. J'ai toujours cru qu'il convenait de fusionner ou de rattacher des ministères de l'État s'il devait en résulter une efficacité plus grande. Donc, quand j'ai entendu dire qu'on allait créer un ministère de la Main-d'œuvre qui contrôlerait les politiques d'immigration, les effectifs travailleurs, la formation professionnelle et ainsi de suite, j'ai trouvé l'idée bonne. Mais le nouveau ministère sera efficace dans la mesure où le ministre aura la collaboration des autres ministres. Il ne peut réussir seul.

Mon honorable ami d'Ontario a signalé certaines faiblesses du programme proposé. Je

[M. l'Orateur suppléant.]

ne suis pas certain que le ministre puisse jamais mettre ce programme en vigueur efficacement et je ne crois pas non plus qu'il puisse apporter les changements proposés par mon honorable ami. Il ne pourra pas le faire faute de collaboration de la part du ministère des Finances. Voilà son problème.

Je suis convaincu que nous sommes dans une situation financière grave, une situation provoquée par le gouvernement actuel. Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration devra, par conséquent, assumer beaucoup plus de responsabilité dans un avenir prochain qu'il ne l'a fait jusqu'à présent. Il y a des mises à pied, il y en aura davantage à l'avenir. Je voudrais aborder une situation que je connais personnellement.

Jeudi soir et vendredi, j'étais absent de la Chambre. On entend beaucoup parler d'absentéisme. Où étais-je? J'avais été invité à prendre la parole à une réunion organisée à Calgary parce que 400 hommes avaient été mis à pied par le Pacifique-Canadien. Pour savoir ce qui se passe, il ne suffit pas de siéger à Ottawa. Il faut se déplacer.

Bref, il y a des 800 à 1,000 hommes employés dans les ateliers à un endroit qui s'appelle Ogden dans la banlieue de Calgary. Ces ateliers sont là depuis des années et emploi des gens très spécialisés. La liste de paye est considérable. Que s'est-il produit? Le syndicat ouvrier ne peut obtenir de réponses du Pacifique-Canadien. Un beau matin, 400 hommes sont mis à pied. La compagnie a dit que c'était pour un mois seulement, peut-être deux. Mais les hommes ne sont pas certains. J'ai demandé au ministre de nous dire quelle était la situation là-bas. Il a été très courtois. Il a dit à la Chambre aujourd'hui que ces 400 hommes ou qu'au moins certains d'entre eux étaient déjà retournés au travail. Ce sont les renseignements qu'il a obtenus de son ministère. J'ai vérifié auprès du syndicat et l'on me dit que ce n'est pas exact—qu'en fait, de ces 800 hommes, 400 travaillent encore mais que les 400 mis à pied sont encore sans travail.

Je sais que le ministre ne voudrait pas interpréter faussement à la Chambre les faits quels qu'ils soient. Il nous les a exposés tels qu'on les lui a présentés. Il a dit que beaucoup d'hommes étaient de retour—plus de la moitié; je n'ai pas vérifié les feuillets bleus...

L'hon. M. Marchand: Peut-être me suis-je mal exprimé. J'ai dit qu'ils avaient été rappelés, ce qui ne veut pas dire qu'ils aient repris le travail.